APPEL A PARTICIPATION CONSTELLATION 2024 – 2025

Vadémécum de mise en œuvre du dispositif

Découvrez le dispositif en 2' ici.

Faire vivre une expérience 1
Co-construire en équipe-projet 2
Découvrir, explorer, créer 2
Se former, échanger, se rencontrer 3
Élaborer un budget 4
Trouver une structure culturelle 4
Trouver un établissement scolaire 5
Participer à Constellation 2024-2025 5

Faire vivre une expérience

Constellation est un dispositif d'éducation artistique et culturelle en danse qui :

- **Se centre sur l'élève** pour lui faire vivre une expérience en danse : culturelle, artistique, de projet ;

- S'appuie sur les piliers de l'EAC - sensibilité, créativité et historicité – à travers **quatre dispositions** : « habiter son corps », « habiter ses gestes », « habiter l'espace », « habiter l'univers de la danse » ;

- Prête attention aux modalités de l'expérience en proposant :
  une **thématique commune**, « Comment j'habite mon corps par la danse ? »,
  la co-construction d'un **projet singulier** au sein de l'équipe-projet (équipe éducative, artistes et médiateurs) et avec les élèves,
  la présence de **l'équipe-projet** sur tous les temps du parcours ;

- Apporte des outils pour **structurer l'expérience** : carnets pour les élèves ; guide, journal de bord, catalogue de pratiques et ressources pour les équipes-projets.

Co-construire en équipe-projet

La mise en œuvre de Constellation (recherche de financement, organisation et intervention) s'élabore en co-construction entre une structure culturelle et un établissement scolaire.

Chaque classe est ensuite accompagnée par une équipe-projet constituée d'une équipe éducative, un médiateur rattaché à la structure culturelle et un artiste chorégraphique. A partir d'une question thématique commune, « Comment j'habite mon corps par la danse ? », l'équipe-projet co-construit un projet pour la classe.

Chaque parcours est composé d'ateliers de pratique chorégraphique, d'ateliers de médiation, de spectacles, de conférences et de rencontres entre les groupes. Ces temps sont en dialogue avec les activités en classe et avec les compétences qui y sont construites.

Découvrir, explorer, créer

Ces trois étapes structurent le parcours au sein de Constellation.
Cela représente 9 jours et demi par classe, auxquels s'ajoutent les projections des conférences et les spectacles :

1 introduction en classe
7 journées d'immersion avec des ateliers de pratique chorégraphique, de médiation et de co-animation
2 projections de conférences sur le corps et ses représentations dans l'histoire
2 spectacles
1 atelier parents-enfants pour le 1er degré
1 journée de rencontres entre les groupes
1 conclusion en classe

Espaces et temporalité
Le parcours se déroule en temps scolaire sur des journées complètes favorisant l'immersion des élèves dans le projet. Les espaces à privilégier pour son déroulement sont donc des studios de danse, structures culturelles, salles de motricité, etc.

Exemple d'une journée type :

9h30 – 12h > atelier de pratique chorégraphique
12h – 13h > pique-nique
13h – 15h30 > atelier de médiation

Exemple d'un parcours type :

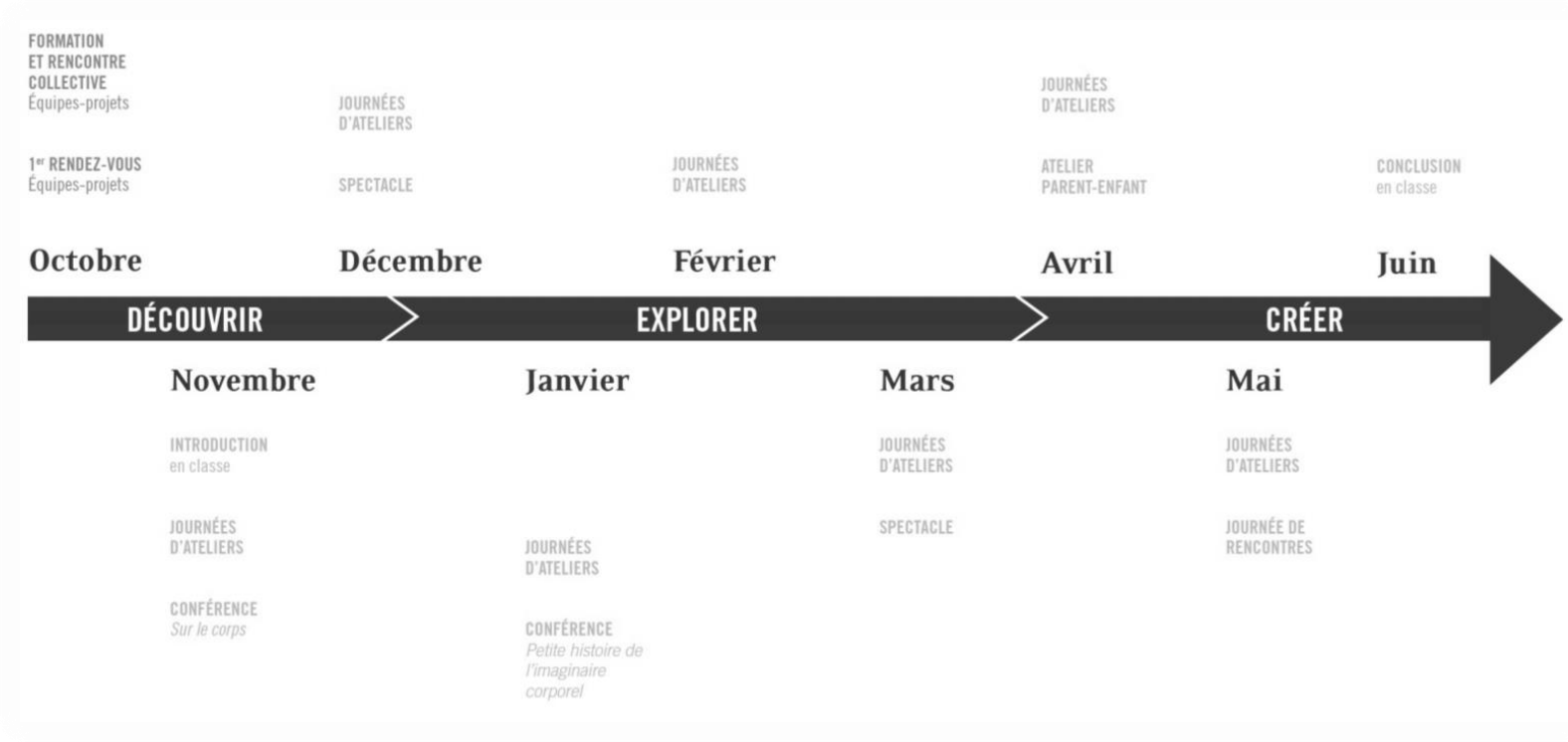

Se former, échanger, se rencontrer

Le CN D accompagne les partenaires, équipes éducatives, artistes et médiateurs au sein de Constellation avec :

Une formation en présentiel et à distance, avant le lancement du parcours ;
Quatre sessions de rencontres collectives à distance ;
La mise à disposition d'**outils et de ressources numériques** tels que le Catalogue de pratiques, la collection « Écouter la danse », les conférences « Sur le corps » et « Petite histoire de l'imaginaire corporel » ainsi qu'une ressource dédiée aux enseignants du second degré.
L'envoi d'**outils imprimés** comprenant un carnet pour chaque élève et un guide pour chaque membre de l'équipe-projet.

Élaborer un budget

Pour faire entrer les élèves dans l'expérience Constellation, il est recommandé de respecter le cadre décrit précédemment. Toutefois, dans le cas où votre budget serait moindre, le parcours peut être légèrement adapté en fonction des ressources dont vous disposez.

Pour le parcours type décrit, le budget implique pour chaque classe :

La rémunération de l'artiste
2,5 jours (15 heures) de préparation et de formation

1,5 jour (9 heures) de préparation
+
1 jour (6 heures) de formation et de rencontres collectives à distance

7 jours (35 heures) d'interventions pour le 1er degré ou 6,5 jours (32,5 heures) pour le 2nd degré

Demi-journée (2,5 heures) de présentation en classe
+
5 jours (25 heures) d'ateliers de pratique chorégraphiques et de co-animation
+
Demi-journée (2,5 heures) d'atelier parents-enfants pour les classes du 1er degré
+
1 journée (5 heures) de rencontres et restitutions

Le coût des spectacles
L'achat des places pour deux sorties au spectacle.
Les coûts de transports éventuels.

À ces dépenses directes, s'ajoutent les coûts de la structure liés à l'implication d'un médiateur pour la mise en œuvre, l'accompagnement, la présence et l'intervention sur l'ensemble de temps du projet.

Trouver une structure culturelle

L'application ADAGE peut vous aider à identifier les structures culturelles à proximité de votre école/établissement scolaire, via l'onglet « Projets EAC » > « Découvrir des projets » > « Afficher la cartographie ».

Si vous avez besoin d'être accompagné dans la mise en place d'un partenariat avec une structure culturelle de proximité, vous pouvez contacter la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) de votre Rectorat. Elle pourra également vous accompagner dans la recherche de financements.

Trouver un établissement scolaire

Si vous avez besoin d'être accompagné dans la mise en place d'un partenariat avec un établissement scolaire de proximité, vous pouvez contacter les conseillers action culturelle / EAC de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de votre région. Ils pourront également vous accompagner dans la recherche de financements.

Participer à Constellation 2024-2025

Pour rejoindre le dispositif sur l'année scolaire 2024-2025, construisez votre projet en partenariat et **répondez à l'appel à participation sur la plateforme ADAGE du 2 avril 2024 au 15 juin 2024**.

En savoir plus sur ADAGE

Votre projet sera étudié par la DAAC et la DRAC de votre académie. Le CND veillera pour sa part au respect du cadre et des principes de Constellation.

Contact
pole.eac@cnd.fr

En savoir plus
https://www.cnd.fr/fr/page/2158-constellation